

Un risque contrôlé

La crédibilité du Bourgeon dépend bien entendu du respect de ses directives. Et sa crédibilité conditionne sa réussite commerciale. Et les deux sont impossibles à obtenir sans contrôles. Bien, mais ne serait-il pas possible de simplifier et d'alléger les contrôles, de les rendre moins chers? Tour d'horizon et solutions possibles.

Je ne suis pas devenu agriculteur parce que j'aime le travail de bureau», dit volontiers le paysan bio Josef Egger en considérant l'épais classeur posé sur la table. Il a pourtant appris à gérer toute cette papeterie. Quand il vient dans la ferme de la famille Egger à Udligenswil LU, Roland Widmer, le contrôleur de bio.inspecta, peut donc passer rapidement d'un point à l'autre du formulaire de contrôle. Toutes les preuves sont présentes, les chiffres sont en ordre. Moins de deux heures plus tard le classeur d'Egger s'est encore un peu alourdi – mais son cœur s'en trouve allégé d'autant. Il a obtenu son tampon – tout va bien.

Quand Roland Widmer a commencé à travailler au FiBL il y a près de trente ans, les contrôles bio n'étaient pas une grosse affaire: «Une petite check-list suffisait.» Les pionniers étaient des idéalistes, tout le monde se connaissait et se contrôlait pour ainsi dire mutuellement. Pas de problème tant que l'agriculture biologique se limitait à une niche de marché, mais elle est depuis lors devenue un «big business», et le commerce de détail suisse réalise avec les produits bio un chiffre d'affaires annuel de près de 1,6 milliard de francs. Un scandale peut donc avoir d'importantes conséquences économiques. Les transformateurs et les grands distributeurs ont donc tout intérêt à ce que leurs fournisseurs soient contrôlés de manière extrêmement sérieuse.

Des hommes, pas des inspecteurs

Les contrôles sont techniques et leurs résultats – constitués de chiffres, de croix et de réponses oui ou non – abstraits. L'agriculture est par contre organique et ses produits sont vivants. Pour Hansueli Held de Bio Test Agro BTA, c'est justement pour ça que le dialogue avec les producteurs est particulièrement impor-



Visite de contrôle: À gauche Hansueli Held, chez le paysan bio Simon Antener.

tant: «On ne peut comprendre ce que les producteurs ont fait que s'ils acceptent de parler avec nous.»

Chez Simon Antener, un paysan bio de Nennigkofen SO, cela ne lui est pas difficile. Antener raconte volontiers et en détail. Aussi ses expériences avec les contrôleurs précédents. Antener: «Il y en a eu un jour un qui m'a rendu furieux parce qu'il s'était contenté de hocher la tête pendant toute la visite du domaine et que ce n'est qu'après, devant les papiers, qu'il a dit ce qui n'était pas en ordre.» Antener ne se représentait pas la communication comme cela. Et même si bio.inspecta et BTA forment leurs collaborateurs au dialogue, les conflits ne peuvent pas toujours être évités – contrôleurs comme producteurs restent des hommes.

Les problèmes de communication débouchent souvent sur des recours. Il ne s'agit justement pas seulement des faits concrets mais du ton qu'on utilise pour parler d'une infraction, ou encore du sentiment d'injustice suscité par une sanction. Près de la moitié des recours débouchent sur une réévaluation par l'organisme de certification, mais seules quelques rares décisions sont annulées par la Commission des recours: 3 sur 17 l'année passée et 6 sur 28 l'année d'avant. Certaines sanctions sont allégées et certains recours acceptés, mais le nombre de recours a fortement diminué ces dernières années. Les producteurs bio ne sont d'ailleurs pas en mauvaise posture par rapport aux producteurs PER: près de 3000 des 23'000 exploitations PER contrôlées ont subi en 2009 une diminution de leurs paiements directs – cela fait 13 pour cent, tandis qu'il n'y en a eu que 300 sur les quelque 6000 producteurs bio, donc même pas 5 pour cent.

L'ordre fait la moitié de la certification

Environ les deux tiers des producteurs passent les contrôles haut la main. Un cinquième des contrôles débouche sur des questions supplémentaires, des documents à fournir, des contrôles supplémentaires, et seulement 5 à 10 pour cent des exploitations encaissent des blâmes, accumulent des points de sanctionnement, reçoivent moins de paiements directs ou, dans le pire des cas, se voient retirer leur certification.

Les domaines diversifiés doivent étudier plus à fond la réglementation de l'agriculture biologique que les fermes purement herbagères par exemple, mais elles ne présentent pas forcément plus d'infractions que les autres. Heinz Minder, le directeur de BTA, constate au contraire que les exploitations qui passent facilement les contrôles possèdent les caractéristiques suivantes:

- Les chefs d'exploitation sont bien informés, ils connaissent les directives importantes et savent si quelque chose a changé – et si oui quoi;

Vue d'ensemble des recours traités par la Commission des recours							
Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recours déposés dans le domaine de l'agriculture	53	60	38	19	21	28	15

Source: Commission des recours, Dora Studer



La visite de la ferme est une partie agréable du contrôle, mais la paperasserie prend souvent davantage de temps.

■ Ils sont ordonnés et ont tous les documents sous la main. Ceux qui ne sont pas assez ordonnés sont plus souvent recalés lors des contrôles.

Le premier point – être bien informé – est en étroite relation avec les modifications de la réglementation. Ueli Steiner, le directeur de bio.inspecta, dit que «les infractions ont progressivement diminué depuis que la réglementation s'est à peu près stabilisée.»

Les modifications des directives ne sont d'ailleurs pas les seules pierres d'achoppement classiques: dans la vente directe ce sont les détails d'étiquetage, tandis que les éleveurs sont souvent épin-

glés lors des contrôles surprises parce que les registres des sorties ne sont pas à jour ou parce qu'ils achètent des fourrages non bio en cas de pénurie mais oublient de demander une dérogation. Dans les grandes cultures, les entreprises de travaux agricoles peuvent représenter un risque: les agriculteurs bio doivent impérativement contrôler les semences mises dans les semoirs ou, mieux, les acheter eux-mêmes. Et les rumex continuent de mener au désastre: il arrive que le premier réflexe soit de traiter avec un herbicide et que le deuxième soit de saisir le téléphone, de s'autodénoncer et d'arrêter l'agriculture biologique.

Les cas réellement graves sont rares et presque toujours liés à des problèmes personnels. Heinz Minder, de BTA: «Même les paysans bio sombrent dans la déprime quand leur couple se brise.»

Flexibilisation des contrôles

Pour beaucoup de producteurs bio, les contrôles ne sont pas seulement un stress mais aussi une grosse dépense. Ils ne sont donc pas peu nombreux à vouloir être contrôlés moins souvent, moins longtemps et moins cher. L'Ordonnance bio continue d'imposer un contrôle annuel, mais la nouveauté est que ce contrôle ne doit plus forcément être «complet»,

Des contrôles basés sur les risques

L'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) participe depuis septembre 2008 à «Certcost», un projet de recherche financé par l'UE dont le but est d'analyser les coûts et l'efficacité des contrôles et de la certification biologiques dans différents pays et de trouver des possibilités d'optimisation. En font par exemple partie les contrôles basés sur les risques – le risque étant défini de la manière suivante par Heidrun Moschitz, du FiBL: «Le risque se compose de la probabilité d'apparition et de la gravité du dommage qui peut résulter d'une infraction.»

Ce dommage diffère de cas en cas. Si un producteur, par exemple un éleveur de vaches mères, ne vend ses produits qu'à un petit cercle de clients, le dommage potentiel est moins important que si ses produits sont commercialisés dans toute

la Suisse via une vaste filière de valorisation. Estimer la probabilité d'une infraction est cependant plus difficile qu'évaluer l'importance d'un dommage. Moschitz: «Nous avons juste pu constater que les exploitations qui ont commis des infractions l'année précédente ont plus de probabilité d'en commettre de nouvelles.» Il est aussi intéressant de voir que les producteurs qui se font certifier pour plusieurs labels, donc par exemple non seulement pour le Bourgeon mais aussi pour Demeter ou NOP, respectent mieux les directives. Une des explications possibles est selon Moschitz que la certification représente pour ces exploitations un plus grand intérêt – notamment financier.

Les ateliers qui réunissent Bio Suisse, l'OFAG, les organismes de contrôle et d'autres instances intéressées doivent

maintenant approfondir la question des contrôles basés sur les risques. Hans Ramseier de Bio Suisse met en garde contre de trop grandes attentes: «Il s'agit tout d'abord de définir des critères pour le classement des risques ainsi que les conséquences sur l'intensité et la fréquence des contrôles. À Bio Suisse, nous nous dirigeons actuellement vers l'orientation générale suivante: plus de contrôles non annoncés pour pouvoir mieux déceler les infractions dans le domaine de la protection des animaux, mais aussi flexibilisation de la forme et du contenu des contrôles annuels, ce qui est maintenant légalement possible grâce à la modification de l'Ordonnance bio.»

■ Pour en savoir plus:
www.certcost.org

ed



«Tu peux revenir quand tu veux», dit le paysan bio Josef Egger (à gauche) en prenant congé du contrôleur Roland Widmer.

comme l'explique Barbara Steiner de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG): «En cas de contrôle surprise, la direction de l'exploitation n'a souvent pas le temps de préparer tous les papiers. Cela a fait jusqu'ici que le contrôle n'était pas considéré comme complet et donc n'était pas accepté comme contrôle annuel.» Or, depuis le début de cette année, un contrôle surprise peut aussi compter comme contrôle annuel.

Selon le projet de nouvelle ordonnance sur la coordination des contrôles, même les contrôles effectués en l'absence de la direction de l'exploitation pourront être valables. La clause que «les contrôles nécessitent la présence de l'exploitant» doit en effet être supprimée. Toute constatation d'infraction nécessitait jusqu'ici la signature de la direction de l'exploitation. La question de la possibilité d'accéder aux bâtiments sans la direction de l'exploitation n'est cependant pas encore résolue.

Hansueli Held, de BTA, voit bel et bien des possibilités de simplifier les contrôles: «On peut contrôler certains papiers à l'avance.» Il y voit cependant aussi des limites: «On ne peut pas se passer des contrôles sur place.» Par exemple pour la SRPA: tous les registres des sorties incomplets ne «prouvent» pas que les vaches n'ont pas été au pâturage, ce que l'examen des beuses ou de la saleté sur les attache-queues permet sans problème de faire à condition que les contrôleurs soient sur place. Exactement comme il est impossible de vérifier par téléphone si

les semences de maïs ont été traitées ou pourquoi les rumex sont soudain tellement bruns et desséchés.

Difficile de faire moins cher

Faire baisser les coûts des contrôles paraît cependant plutôt illusoire. Held: «Cela ne pourrait devenir vraiment moins cher

Passer les contrôles haut la main

Vu qu'on passe d'autant plus facilement les contrôles qu'on est bien préparé, voilà quelques tuyaux:

- Check-lists et documents à télécharger
- bio.inspecta: www.bio-inspecta.ch
→ Agriculture → Téléchargement documents → Feuilles d'info et instructions
- BTA: www.bio-test-agro.ch
Français → Documents à télécharger
→ Documents de contrôle
- Vente directe

Fiche technique du FiBL sur l'étiquetage: www.shop.fibl.org → Français → Reconversion, directives (ou taper le numéro de commande 1542 dans le moteur de recherche de la page d'accueil). Présenter les projets d'étiquettes notamment à l'organisme de contrôle avant de les faire imprimer.

■ Suisse-Bilanz

Les normes de fumure ayant été modifiées, le bilan de fumure peut être moins bon chez certains producteurs. Ceux qui ont des volailles doivent absolument refaire calculer leur bilan cette année. ed

que si tous les clients se trouvaient dans un rayon de cinquante kilomètres.» Ou si on passait moins de temps par contrôle pour en faire davantage par jour. Mais seraient-ils encore sérieux? Held est convaincu que non: «Je ne pourrais plus rien garantir.» Même son de cloche chez bio.inspecta. Ueli Steiner: «La qualité est très importante. Je ne vois donc pas beaucoup de possibilités d'économies.» Sans compter que les exigences continuent d'augmenter. S'y rajouteront bientôt les directives pour la biodiversité, puis celles pour le commerce équitable. Et il y a toujours plus de labels volontaires comme le Bœuf de Pâturage BIO, Naturpark ou Culinarium, plus les spécificités cantonales. Tout cela ne permet ni d'accélérer les contrôles ni de baisser leur prix.

«Je le fais de mon propre gré»

Les contrôles sont un thème récurrent dans les discussions des producteurs bio, mais tous ne les considèrent pas comme une chicane. Le paysan bio Josef Egger dit par exemple: «Le contrôle bio est celui qui me dérange le moins, car je fais cela de mon propre gré.» Et Ueli Steiner, de bio.inspecta, d'employer une formule encore plus positive: «De nombreux paysans bio apprécient le contrôle biologique annuel parce qu'il confirme la valeur de leur travail, qui est réellement tout sauf simple.» Et on a toutes les raisons de le croire quand on entend Egger prendre congé du contrôleur en lui disant «Tu peux revenir quand tu veux»!

Eveline Dudda